

Sociologie politique et économie

Science politique

Objectifs

Cette licence apporte aux étudiants des compétences dans l'analyse des processus politiques, tant sur le plan national qu'international. Ces compétences sont fondées sur des savoirs fondamentaux de science politique, mais aussi de droit, de sociologie, de gestion publique et d'économie. Elles reposent également sur l'apprentissage de méthodologies du travail universitaire (lecture, revue de presse, rédaction de dissertations puis de rapports, prise de parole en public, synthèse, recherches bibliographiques, organisation d'événements au sein de l'Université, maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique, etc.) et de recherche (méthodes qualitatives – observation, techniques d'entretien – et quantitatives – analyse statistique) qui sont autant de compétences professionnelles. L'acquisition d'une capacité réflexive, d'analyse et de synthèse, d'informations complexes et variées constitue la plus-value de cette formation. Ces compétences sont au service de carrières professionnelles dans les métiers de conseil, d'aide à la décision, de pilotage de l'action publique au niveau local, national et international, notamment européen ainsi que dans les métiers de l'administration publique (toutes fonctions publiques confondues).

Le débouché principal de la licence de science politique est le master de science politique Citoyenneté Inégalités Territoires Élections (CITÉ) porté par l'UFR. Ce master est le résultat d'une restructuration de l'offre de formation, proposant une professionnalisation par l'acquisition d'une palette de compétences méthodologiques, de sensibilisation à des problématiques de science politique en prise directe avec les enjeux territoriaux, et de professionnalisation par la réalisation de mises en situation professionnelle (projets tuteurés, mémoire de stage, mémoire de recherche). L'objectif de ces deux restructurations simultanées est de mieux articuler le niveau L et le niveau M en facilitant la continuité des parcours au sein de la formation de science politique. Les étudiants peuvent toutefois également poursuivre leurs études dans les masters proposés par les IEP ou par d'autres facultés de droit et de science politique, ou préparer les concours de la fonction publique nationale ou territoriale, du fait de la possibilité qui leur est offerte dès le niveau L et de façon renforcée en niveau M, de suivre des modules de préparation aux concours administratifs, (notamment, mais pas uniquement pour les étudiants ayant suivi le parcours « administration publique »). Une orientation professionnelle peut également être envisagée dès la fin de la Licence dans les métiers de l'évaluation des politiques publiques, de la démocratie locale (participation citoyenne), de l'opinion (instituts de sondage), de l'action associative et de l'humanitaire ainsi que dans ceux de la communication politique et du journalisme. Cette licence de science politique peut aussi déboucher sur des

Modalités de formation

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

Informations pratiques

Lieux de la formation

UFR de Droit et de Science
Politique

Capacité d'accueil

290

Contacts Formation Initiale

Véronique Boidin

veronique.boidin@u-picardie.fr

Plus d'informations

UFR de Droit et de Science
Politique

Pôle Cathédrale, 10 placette
Lafleur – BP 2716
80027 Amiens Cedex 1
France

[https://droit-sciencepo.u-
picardie.fr/](https://droit-sciencepo.u-picardie.fr/)

concours administratifs.

L'introduction à partir de la deuxième année de deux mineures « droit et administration publique », « sociologie politique et économie » (voir infra), puis à partir de la L3, de trois parcours, dont un sélectif (« administration publique ») vise à rééquilibrer l'offre de formation, à améliorer la lisibilité du cursus et donc à renforcer son attractivité. Elle permettra de conserver le fort ancrage juridique de cette Licence, répondant ainsi à la demande d'une partie des étudiants en diversifiant leurs chances d'insertion professionnelle. Mais elle donnera également aux étudiants la possibilité de suivre des enseignements de sciences économiques et politiques ou de gestion publique, ce qui contribuera à attirer et à fidéliser un public plus diversifié (comme nous l'a suggéré l'évaluation de l'HCERES). La présence d'un troisième parcours « administration publique » contribue en outre à assurer l'élargissement de l'offre de formation, tout en garantissant sa qualité et sa cohérence. Elle permet à des étudiants ayant commencé des études courtes (DUT/BTS) de rejoindre l'Université pour un cycle plus long.

Compétences

A partir de la deuxième année, le choix d'un parcours permettant de renforcer ses compétences en Sociologie politique et Economie ou en Droit.

Un cursus qui permet de donner sens à l'actualité et d'acquérir des compétences multiples : expression écrite, esprit de synthèse, raisonnements sociologique et juridique, méthodes des sciences sociales

Conditions d'accès

Baccalauréat ou équivalent

Organisation

Organisation

La licence de science politique proposée par l'UFR est répartie sur trois années.

La première année présente un portail en miroir avec la formation de droit (60% des enseignements sont communs).

La deuxième année présente une structure majeure « science politique » (70% des enseignements)/mineures (30% des enseignements). La première mineure « droit et administration publique » présente des enseignements fondamentaux de droit réalisés par des EC de l'UFR dans le cadre de la licence 2 de droit ainsi que des enseignements en méthodologie des concours administratifs et culture générale portés par le PRAG rattaché à l'IPAG. La seconde mineure est intitulée « Sociologie politique et économie » (SpÉ). Elle introduit des cours d'économie (assurés par les EC de l'UFR d'économie du pôle cathédrale de l'UPJV – sur le même pôle que l'UFR de Droit et de Science politique) et des cours de sociologie politique portés par des EC en science politique et des chargé.e.s de recherche du CNRS affiliés au CURAPP-ESS.

La troisième année offre trois parcours en option, en complément d'un tronc commun de science politique (qui représente 60% des enseignements). Un parcours droit, assuré par des EC en droit dans le cadre de mutualisations avec la licence de droit, et un parcours SpÉ, assuré par des EC en économie et des EC en science politique (40% des enseignements). Ces enseignements visent à renforcer l'orientation des étudiants de licence vers le master CITÉ (Citoyenneté, Inégalités, Territoires, Elections) en proposant des enseignements d'initiation aux problématiques développées dans le Master, ainsi qu'un appui renforcé sur la recherche. Un troisième parcours – sélectif – « administration publique » vise à la fois à la préparation des concours administratifs de toutes les fonctions publiques et à servir de passerelle pour les étudiants en provenance des DUT/BTS en vue d'entrée dans un master de droit public ou de science politique (ou autre).

Volume horaire : 1 530 h au total, 180 crédits ECTS

Période de formation

Selon calendrier voté en CFVU

Contrôle des connaissances

Contrôle continu et/ou examens terminaux.

Responsable(s) pédagogique(s)

Marion DEMONTEIL

marion.demonteil@u-picardie.fr

Julien Beaugé

julien.beauge@u-picardie.fr

Laurence Jourdain

laurence.jourdain@u-picardie.fr

Programmes

A savoir

Niveau d'entrée : Niveau IV (BP, BT, Baccalauréat professionnel ou technologique)

Niveau de sortie : Niveau II (Licence ou maîtrise universitaire)

Références et certifications

Identifiant RNCP : 38183

Codes ROME : M1401 – Conduite d'enquêtes

M1403 – Études et prospectives socio-économiques

Codes FORMACODE : 13054 – Science politique

Codes NSF : 128 – Droit, sciences politiques

Contacts Formation Continue

SFCU

[03 22 80 81 39](tel:0322808139)

sfcu@u-picardie.fr

[10 rue Frédéric Petit](#)
[80048 Amiens Cedex 1](#)
[France](#)

